

# ABC de la sécurité

*Guide pratique pour  
femmes migrantes*



Garance 

# ABC de la sécurité

## Guide pratique pour femmes migrantes

Par Irene Zeilinger, Anne Raymon et Aira, Ana, Badiha, Carmen, Elena, Fatiha, Fatoumata, Fdela, Grey, Hafida, Housnia, Irina, Kenza, Khadija, Luyindula, Malika, Malgosza, Mercedes, Mina, Sibel et Zoubida

**Grand merci à toutes les femmes qui ont partagé leurs expériences avec nous et nous ont permis de réaliser ce nouveau guide pratique de sécurité.**

En partenariat avec



**La Voix des Femmes ASBL**  
Rue de l'Alliance 20  
1210 Bruxelles  
02 218 77 87  
lvdf@lavoixdesfemmes.org



**Maison Mosaïque de Laeken**  
**Vie féminine Bruxelles**  
Rue Tielemans 11  
1020 Bruxelles  
02 427 71 69



**MAISON DE L'AMÉRIQUE  
LATINE - SEUL ASBL**  
Rue du Collège 27, boîte 9  
1050 Bruxelles  
02 535 93 80  
info@america-latina.be

**Menthe la Jolie ASBL**  
Rue du Viaduc 67  
1050 Bruxelles

Avec le soutien de



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST



Ministère  
de la Communauté  
française



VILLE DE BRUXELLES  
STAD BRUSSEL

INSTITUUT VOOR  
DE GELUKKIGHEID  
VAN VROUWEN  
EN MANNEN



INSTITUT  
POUR L'ÉGALITÉ  
DES FEMMES  
ET DES HOMMES

Fondation Roi Baudouin/Fonds de la Poste



# [ Sommaire ]

<b>Associations partenaires</b>	0
<b>Sommaire</b>	3
<b>Les violences</b>	4
<b>La sécurité c'est quoi?</b>	6
<b>Agir pour notre sécurité</b>	8
<b>Se défendre</b>	10
<b>Le vol</b>	12
<b>La discrimination</b>	14
<b>Le viol</b>	16
<b>La violence dans le couple</b>	18
<b>Après l'agression</b>	20
<b>A la police</b>	22
<b>Où trouver de l'aide à Bruxelles?</b>	24

Première impression : novembre 2009  
Illustrations : Jab  
Editrice responsable : Irene Zeilinger

Toute reproduction d'un extrait quelconque de cette brochure par quelque procédé que ce soit est interdite sans autorisation écrite de l'éditrice.



# Les violences

**La violence, c'est tout ce que quelqu'un fait volontairement pour faire mal au cœur ou au corps. En Belgique la loi interdit la violence.**

**Par exemple :**

- Une mère ne peut pas frapper ses enfants, ni un enfant frapper ses parents.
- Un mari ne peut pas insulter sa femme.
- Un homme ne peut pas forcer une femme à avoir une relation sexuelle.

**Exercice :** Trouvez d'autres exemples.

**Il y a différentes sortes de violences**



**La violence verbale :**  
insulter, humilier, crier,  
faire des reproches, menacer...

**La violence sexuelle :**  
toucher les seins,  
les fesses... Se montrer  
nu ou montrer son sexe,  
forcer quelqu'un à avoir  
des relations sexuelles...



**La violence physique :**  
frapper, pousser, brûler, enfermer,  
étrangler, jeter des objets sur  
quelqu'un...



**La violence sociale :**  
ne pas parler à quelqu'un,  
laisser quelqu'un seul,  
mépriser, discriminer...

**La violence économique :**  
empêcher quelqu'un d'aller à l'école,  
ou d'aller travailler,  
ne pas respecter un contrat...



**Exercice :** Trouvez d'autres exemples  
et mettez-les dans un des 5 groupes.

**Combien de femmes sont victimes de violence?**



La violence sexuelle : 4/10



La violence dans le couple : 2/10



La violence physique : 6/10



Pas de violence : 3/10

**IL FAUT EN PARLER, IL FAUT RÉAGIR!**

# La sécurité, c'est quoi?

C'est quand la police protège les gens

quand j'ai un bon voisinage

Quand je suis zen

quand je suis avec des femmes

quand les gens me respectent

Quand je sais me défendre

Quand il fait jour

C'est la nuit parce que je suis chez moi

Quand les jeunes sont gentils

Quand je fais attention à ce qui se passe quand je me sens forte

**La sécurité, c'est personnel. Chaque femme a des besoins différents. Ce qui compte, c'est de savoir quoi faire pour se sentir en sécurité.**

Vous trouverez beaucoup d'idées dans cette brochure. Vous pouvez aussi inventer d'autres choses à faire.

Quand je suis arrivée en Belgique, je ne connaissais personne. J'avais peur de tout, je n'osais même pas parler ou sortir de chez moi. Je pleurais tout le temps. Mon mari m'a dit d'aller au cours de français et de rencontrer des gens. Maintenant, je parle un peu le français et je me sens plus en sécurité. (Malika)

Une fois, j'ai attendu toute seule un taxi. Il était très tard et j'avais peur. Une voiture s'est arrêtée. Les trois garçons dedans m'ont dit de monter, de ne pas avoir peur et qu'ils allaient me ramener chez moi. C'est ce qu'ils ont fait. Parfois, il faut faire confiance aux gens. (Badiha)

**Exercice :** Si les garçons n'avaient pas été gentils avec Badiha, cherchez ce qu'elle aurait pu faire.

# Agir pour notre sécurité!

**Nous avons beaucoup de possibilités pour agir pour notre sécurité. Si c'est à la maison ou dans la rue, au travail ou dans un magasin, quand on est seul ou quand il y a des gens, voici ce qu'on peut faire :**

- **s'enfuir** : courir, se réfugier près de quelqu'un, se cacher, s'enfermer
- **demander de l'aide** : se mettre près des gens et leur expliquer ce qui se passe, téléphoner à la police ou à des amis, appeler un gardien
- **faire quelque chose de bizarre** : dire qu'on est malade ou qu'on a le sida, chanter, vomir, faire pipi, jouer la folle
- **faire du bruit** : crier (« au feu » est mieux que « au secours »), klaxonner, sonner aux portes, siffler, casser une fenêtre, déclencher l'alarme d'une voiture
- **poser une limite** : regarder dans les yeux de l'agresseur, dire non, parler sur un ton ferme, se faire grande
- **se défendre** : frapper où l'autre est faible, utiliser des objets pour frapper ou lancer (livres, chaussures, raclette, sac, parapluie, vaisselle)

**Si vous voulez aider quelqu'un qui est agressé**



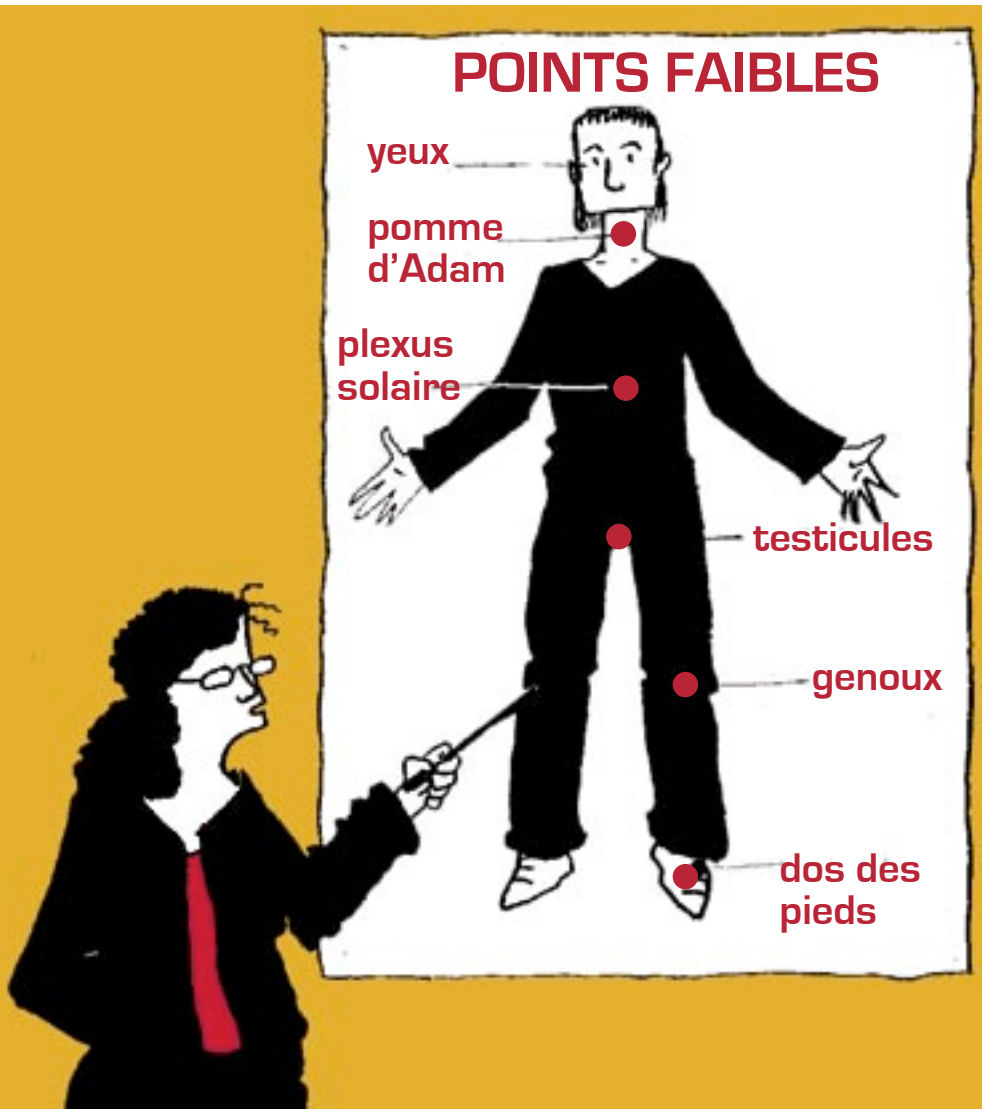
## COMMENT APPELER LA POLICE ?

**Appelez le 101 ou le 112. C'est gratuit !**

- Expliquez :**
- où vous êtes
  - ce qui se passe
  - s'il y a des blessés

**Exercice :** Qu'est-ce que vous pouvez faire si quelqu'un vous attaque dans la rue? Et à la maison?

# Se défendre



- Respirer profondément pour se calmer
- Dire non
- Regarder méchamment
- Parler fort
- Se faire grande
- Se préparer à courir
- Se préparer à frapper
- Frapper



**Exercice :** Comment peut-on frapper ces points faibles? Trouvez d'autres points faibles et comment les toucher !

**Exercice :** Regardez dans votre sac: quels objets pouvez-vous utiliser pour vous défendre?

# Le vol

**Le vol arrive assez souvent. Heureusement, la plupart des voleurs n'utilisent pas de violence. Vous pouvez vous protéger.**

Contre les pickpockets, évitez de prendre un sac à main. C'est plus sûr de porter ses papiers et son argent sur soi, près du corps.

Si vous avez besoin d'un sac, voici quelques idées de sécurité :

- Portez le sac sur l'épaule et coincez-le sous votre bras;
- Ne portez pas le sac en bandoulière et n'enroulez pas la lanière autour de votre poignet. C'est dangereux car si le voleur tire sur le sac, vous pouvez tomber.
- Ne portez pas beaucoup d'argent sur vous. Les cartes bancaires sont plus sûres.
- Vous pouvez porter une copie de vos papiers sur vous. Si on vous vole votre sac, vous ne devrez pas refaire tous les papiers.
- Si un voleur vous menace, ne résistez pas. Votre santé et votre vie sont plus importantes que l'argent!

**Exercice :** Trouvez d'autres trucs pour éviter le vol!  
Regardez dans votre sac : qu'est-ce que vous pouvez laisser à la maison ?

Un soir, j'étais rue du Brabant. Deux hommes sont venus près de moi et je me suis trouvée entre eux. Ils m'ont demandé si ça va, puis ils ont demandé mon gsm. J'ai dit que je n'en avais pas. Ils m'ont menacée avec un couteau. Une autre femme l'a vu. Elle a crié et elle a appelé la police. (Irina)

J'ai rencontré dans la rue un jeune homme, habillé comme un voyou. Il a proposé de m'aider à porter mes sacs. J'ai dit oui. Il les a portés jusque dans ma cuisine, puis il est reparti. Les jeunes peuvent être gentils aussi. (Fdela)



**Exercice :**  
Qu'est-ce que vous pouvez faire encore dans cette situation?

# La discrimination

**La discrimination, c'est le rejet d'une personne à cause d'idées qu'on se fait sur la religion, la culture, le sexe, l'apparence physique, le milieu social, l'origine, le handicap... de cette personne. La discrimination commence quand on fait une différence entre « les autres » et « nous ».**  
**LA LOI INTERDIT LE RACISME ET LA DISCRIMINATION.**

## Par exemple :

- une patronne qui ne veut pas engager des Africains parce qu'elle dit qu'ils sont paresseux et arrivent toujours en retard
- un fonctionnaire de l'immigration qui demande : « est-ce que vous mangez avec une fourchette et un couteau ? »
- des gens qui disent que les Arabes sont tous des terroristes
- des gens qui disent qu'une femme musulmane qui porte le foulard est soumise, enfermée, bête...
- une enseignante qui dit aux enfants : « vous venez à l'école pour le chauffage et les allocations familiales »

## Il ne faut pas se laisser faire!

- Si c'est une personne qui vous insulte, dites-lui calmement qu'elle dit des choses racistes et que vous n'acceptez pas cela.
- Si c'est une institution (employeur, propriétaire, école...) qui vous discrimine, il faut en parler à un/e supérieur/e, à un service de médiation ou de lutte contre la discrimination (voir adresses page 26), le rendre public.

**Exercice :** Trouvez des solutions pour les exemples donnés. Si vous avez vécu des discriminations, qui peut vous aider?

**Ma fille fait du théâtre à l'école et elle aime ça. Elle porte le foulard. Quand elle a du jouer une bourgeoise, le prof lui a dit de porter une perruque. Elle a refusé. Elle a joué le rôle avec son foulard, et ça s'est bien passé. (Zoubida)**

**Pour nous, c'était moins difficile de faire face à la discrimination. Je savais d'où je venais quand j'étais enfant. Mais mes enfants sont belges, ils sont nés ici, et on les rejette quand même. (Mina)**

**J'ai voulu inscrire mon fils dans une école. J'étais parmi les premières mamans à déposer le dossier d'inscription. J'ai reçu une lettre me disant qu'il n'y avait plus de place. Les autres enfants ont eu une place. J'ai d'abord téléphoné à l'école pour me plaindre, mais la secrétaire m'a raccroché au nez. Alors j'ai demandé au médiateur de la Communauté française d'intervenir. Mais l'école n'a toujours pas voulu entendre. J'ai menacé de prendre un avocat. Alors ils ont bien voulu accepter mon fils. Si je n'avais pas fait tout ça, il aurait dû aller dans une école que je n'avais pas choisie. (Zoubida)**

# Le viol

**Le viol est une prise de pouvoir de l'homme sur la femme. Ce n'est pas, comme on le croit souvent, à cause d'un besoin sexuel incontrôlable chez l'homme, et ce n'est jamais la faute de la femme.**

**Il est possible de se défendre, et c'est même moins dangereux que de ne rien faire. Vous pouvez dire que vous ne voulez pas, crier, faire quelque chose de dégoûtant ou encore frapper.**

## FAUX

Les violeurs sont des malades.

Le viol a souvent lieu dans la rue quand il fait noir.

La victime ne connaît pas le violeur.

Les femmes provoquent le viol parce qu'elles sont jeunes et jolies et portent des vêtements sexy.

Les femmes mentent quand elles disent qu'elles ont été violées.

## VRAI

Les violeurs sont des hommes normaux. On ne voit pas que ce sont des violeurs.

La plupart des viols ont lieu à l'intérieur, souvent chez la victime.

La plupart du temps, le violeur est un homme proche (mari, ami, voisin, collègue, frère...).

N'importe quelle femme de n'importe quel âge et habillée n'importe comment peut être victime d'un viol.

La plupart des femmes n'osent pas dire qu'elles ont été violées. Elles ont peur et elles ont honte.

**Exercice :** Quand un homme (votre mari, un ami, un inconnu) veut faire l'amour et vous ne voulez pas, qu'est-ce que vous pouvez faire ou dire?

Après la discothèque, deux garçons m'ont proposé de me ramener en voiture. Ils se sont arrêtés au milieu de la forêt et m'ont proposé de faire l'amour. Je ne voulais pas. Alors j'ai fait l'idiote, comme si je ne comprenais pas le français, mais sans rien faire. J'ai parlé tout le temps dans ma langue. Les garçons ont renoncé et m'ont ramenée. Je suis sûr que si je ne leur avais pas parlé, ils m'auraient violée.

(Grey)

Un homme me suit dans la rue.

Homme: Coucou

Moi: Je suis comme ta mère.

Homme: J'aime les vieilles femmes.

Moi: Pourquoi tu ne vas pas avec une jeune?

Homme: Les jeunes ont des maladies.

Moi: S'il vous plaît, partez.

L'homme s'en va.

(Fdela)

Un soir quand je suis rentrée en taxi, le taximan m'a déposée loin de chez moi. J'ai dû traverser un parc. Un homme est venu et m'a agressée. C'était un ami du taximan. Il voulait me violer. J'avais une bouteille dans mon sac. Je l'ai prise et j'ai frappé l'homme. Puis je me suis enfuie.

(Malgosza)

**Exercice :** Vous êtes dans un tram. Il y a beaucoup de monde. Vous sentez qu'un homme touche votre fesse. Qu'est-ce que vous pouvez faire ou dire?

# La violence dans le couple

**La loi belge dit que la femme et l'homme ont les mêmes droits et les mêmes obligations, aussi dans le mariage. Il est interdit qu'un homme soit violent envers son épouse ou sa partenaire. Il ne peut pas l'insulter, la menacer, lui interdire de sortir ou de voir des gens ou la forcer à avoir des relations sexuelles. Une femme ne peut pas non plus être violente envers son mari. Un mari et une épouse doivent se respecter l'un l'autre.**

Malheureusement, la violence dans le couple existe. En Belgique, une femme sur cinq a vécu de la violence physique ou sexuelle de son partenaire. Il y a des lois qui nous protègent, mais il faut oser en parler. Des services existent pour aider les femmes.

**Mon mari a pris de la drogue et j'avais très peur de lui. Un jour, il m'appelle au travail et m'accuse d'avoir un amant. Je suis tout de suite rentrée, j'ai pris mes affaires et ma fille et je suis partie me cacher. Il ne m'a jamais retrouvée. (Sibel)**

**J'ai dit à mon amie qui a un mari violent qu'elle devait se défendre avec une bouteille. Elle l'a fait et depuis, il la laisse tranquille. (Mercedes)**

**Exercice :** Cherchez dans votre quartier une association qui peut aider les femmes victimes de violence dans le couple.

**Moi j'ai enregistré ses insultes avec mon gsm. J'ai fait écouter le message à mes filles qui sont allées lui parler. Elles ont toutes dit qu'il devait arrêter, même ma petite fille de six ans. Maintenant c'est lui qui a honte et il se contrôle. (Fatoumata)**

**Exercice :** Si vous devez vous enfuir de votre maison, qu'est-ce que vous pouvez préparer pour emporter ?



**Aïcha :** Comment vas-tu? Tu as l'air triste.

**Maria :** Oui, je me sens très mal.

**A :** Tu veux en parler? Peut-être que je peux t'aider.

**M :** Oui, mais je n'ai pas beaucoup de temps. Mon mari va rentrer. Je suis tellement triste. Pourquoi les hommes sont-ils comme ça?

**A :** Comment ton problème a commencé?

**M :** A une fête, quelqu'un m'a demandé de danser avec lui. Mon mari est devenu jaloux. Il a commencé à m'insulter, il a tout cassé. Puis il m'a frappée.

**A :** Pauvre! Qu'est-ce que tu veux faire maintenant? Je peux t'aider?

**M :** Je ne sais pas. Je ne sais pas que faire avec mes enfants parce que j'ai peur pour eux. Il pourrait me les enlever ou les frapper.

**A :** Je peux t'aider à chercher des informations. Je connais un service social. Je t'accompagne.

**M :** D'accord, parce que toute seule, je ne me sens pas capable.

**A :** Si tu veux, j'appelle tout de suite pour prendre rendez-vous. Quelle heure te convient?

**M :** Le matin, parce qu'il travaille.

**A :** C'est très important que tu leur dises la vérité, comme à moi. Ce sont des professionnels. Ils peuvent t'aider. Ils gardent l'information que tu leur donnes, à cause du secret professionnel.

**M :** Merci de m'avoir écoutée, je me sens déjà mieux.

# Après l'agression

## Même si c'est difficile, pensez aussi aux choses à faire après une agression:

- Le plus important est votre sécurité. Quittez le lieu de l'agression.
- Cherchez une personne en qui vous avez confiance (amie, famille, collègue, ...).
- Allez chez un médecin pour vous soigner et pour un certificat médical. C'est important pour le travail, pour l'assurance et pour la police.
- Rassemblez des preuves: certificat médical, vêtements déchirés ou salis, photos des blessures, objets cassés, noms de témoins...
- Prenez le temps de bien réfléchir si vous voulez, oui ou non, porter plainte.
- Faites une déposition à la police pour avoir un dossier, même si vous ne portez pas plainte.

**N'ayez pas honte. Ce n'est pas de votre faute si on vous a agressée.** Il est normal d'avoir des réactions fortes après avoir vécu de la violence. Vous pouvez sentir de la colère, de la peur, de la tristesse, du dégoût ou encore vous ne sentez rien dans un premier temps. Peut-être que vous dormez mal, vous sentez des douleurs ou vous revoyez la situation d'agression encore et encore.

Pour vous sentir mieux, il est important d'en parler et de trouver du soutien. Il y a des associations qui aident les victimes après une agression.

Si vous connaissez quelqu'un qui a été agressé, vous pouvez l'aider. Ecoutez cette personne sans jugement. Ne lui faites pas de reproches. Dites-lui que ce n'est pas de sa faute. Donnez-lui du temps pour récupérer et laissez-lui prendre les décisions.

**Exercice :** Après une agression, vous vous sentez très mal. Qu'est-ce que vous pouvez faire pour aller mieux ? Pour trouver de l'aide ?



**Exercice :** Certaines femmes hésitent à porter plainte à la police. Faut-il porter plainte : pour ou contre ? Discutez-en avec d'autres personnes.

# A la police

Faire appel à la justice est compliqué et long. Voici une explication simplifiée. Demandez à des associations d'aide de vous expliquer et de vous accompagner.

Si la police ne fait pas son travail ou ne vous traite pas bien, vous pouvez vous plaindre au Comite P (voir liste d'adresses page 29).



## 1° Porter plainte :

- Vous pouvez choisir le commissariat de police.
- Faites-vous accompagner.
- La police doit accepter votre plainte.
- Donnez toutes les informations et preuves.
- Ne signez rien sans relire ou faire relire.
- Demandez une copie et le numéro de votre dossier.

La police écrit un procès-verbal (pv).

## 2° Enquête :

La police cherche des preuves, interroge des témoins...  
Vous pouvez rajouter des informations, par exemple si vous vous souvenez d'autres choses.  
La police fait un rapport pour le parquet (tribunal).

## 3° Parquet (tribunal) :

Vous pouvez dire au parquet que vous voulez être une « personne lésée ». Comme ça, vous recevrez des informations et aurez des droits. Le parquet doit décider la suite de votre dossier.

### Procès

Un/e juge écoute la victime, l'agresseur et les témoins et décide qui a raison. Si vous gagnez, l'agresseur est puni. Vous pouvez aussi demander un dédommagement (en partie civile).

### Médiation pénale

Vous et l'agresseur discutez comment il peut réparer ce qu'il vous a fait. C'est votre opinion qui compte. L'agresseur ne va pas en prison.

### Classer sans suite

Il n'y a pas assez de preuves, et votre cas ne va pas être traité par un tribunal. L'agresseur ne sera pas puni.

# Où trouver de l'aide à Bruxelles ?

## Numéros d'urgence

Urgence médicale	100
Police	101
Child Focus (enfants disparus)	116 000
Croix-Rouge de Belgique	105
Médecins service de garde	02 479 18 18
SOS médecins	02 513 02 02

## Numéros d'écoute et d'aide gratuits

Centre de prévention du suicide	0800 32 123
Ligne d'écoute violence conjugale	
en français:	0800 30 030
en espagnol:	0800 55 552
Discrimination et racisme	0800 149 12
Maltraitance des personnes âgées	0800 30 330
Ecoute Enfants	103
Télé-accueil	107

## Apprendre à se défendre

### Garance

Boulevard du Jubilé 155 – 1080 Bruxelles  
Tél/fax : 02 216 61 16  
info@garance.be  
www.garance.be

## Violences conjugales

Ligne gratuite d'écoute en français : 0800 30 030  
Ligne gratuite d'écoute en espagnol : 0800 55 552

### Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales

Rue Blanche 29 – 1060 Bruxelles  
Tél : 02 539 27 44  
Fax : 02 534 49 46  
www.cpvcf.org  
info@cpvcf.org

## Violences sexuelles

### SOS Viol

Rue de Bordeaux 62A – 1060 Bruxelles  
Tél : 02 534 36 36  
Fax : 02 534 86 67  
www.sosviol.be  
sosviol@brutele.be

### SOS Inceste Belgique

Rue Jean Paquot 63B – 1050 Bruxelles  
Tél : 02 646 60 73  
Fax : 02 644 97 07  
sosinceste.belgique@sphere.be

## Discrimination

Ligne gratuite d'écoute : 0800 149 12

### **Centre pour l'Égalité des chances et la lutte contre le racisme**

Rue Royale 138 – 1000 Bruxelles

Tél : 02 212 30 00

Fax : 02 212 30 30

[www.diversite.be](http://www.diversite.be)

[epost@cntr.be](mailto:epost@cntr.be)

### **Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes**

Rue Ernest Blérot 1 – 1070 Bruxelles

Tél : 02 233 42 65

Fax : 02 233 40 32

[www.igvm-iefh.belgium.be](http://www.igvm-iefh.belgium.be)

E-mail: [egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be](mailto:egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be)

### **MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie)**

Rue de la Poste 37 – 1210 Bruxelles

Tél : 02 209 62 50

Fax : 02 218 23 71

[www.mrax.be](http://www.mrax.be)

[mrax@mrax.be](mailto:mrax@mrax.be)

## Harcèlement au travail

Voir auprès du service harcèlement de votre syndicat

### **Direction extérieure du contrôle de Lois sociales**

Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles

Tél : 02 235 54 01

[cls.bruxelles@emploi.belgique.be](mailto:cls.bruxelles@emploi.belgique.be)

## Contrôle du Bien-être au travail

Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles

Tél : 02 233 45 46

[cbe.bruxelles@emploi.belgique.be](mailto:cbe.bruxelles@emploi.belgique.be)

[tww.brussel@werk.belgie.be](mailto:tww.brussel@werk.belgie.be)

## Traite des êtres humains

### **Pag – Asa**

rue des Alexiens 16 – 1000 Bruxelles

Tél : 02 511 64 64

Fax : 02 511 58 68

[www.pag-asa.be](http://www.pag-asa.be)

[info@pag-asa.be](mailto:info@pag-asa.be)

## Violences contre les prostituées

### **Entre 2**

Boulevard d'Anvers 20 – 1000 Bruxelles

Tél : 02 217 84 72

Fax : 02 217 60 16

[www.entre2.org](http://www.entre2.org)

[entre2bruxelles@gmail.com](mailto:entre2bruxelles@gmail.com)

### **Espace P**

Rue des Plantes 116 – 1030 Bruxelles

Tél/fax : 02 219 98 74

[www.espacep.be](http://www.espacep.be)

[espacepboxl@gmail.com](mailto:espacepboxl@gmail.com)

## **Mutilations génitales et mariage forcé**

### **GAMS Belgique**

Rue Traversière 125 – 1210 Bruxelles  
Tél/fax : 02 219 43 40  
info@gams.be

### **Intact**

Rue du Boulet 22 – 1000 Bruxelles  
Tél : 0479 67 19 46  
www.intact-association.org  
contact@intact-association.org

## **Violence à l'égard des personnes âgées**

Ligne gratuite d'écoute : 0800 30 330

### **SEPAM**

Ligne téléphonique d'écoute :  
Lun 12h30-16h ; Je 9h-12h30  
Tél : 02 223 13 43  
contact@respectseniors.be

## **Services d'aide aux victimes**

### **Service Laïque d'Aide aux Victimes**

Chaussée de Waterloo 281 – 1060 Bruxelles  
Tél : 02 537 66 10  
Fax : 02 537 12 22

### **Autrement**

Chaussée de Waterloo 41 – 1060 Bruxelles  
Tél 02 534 66 66  
Fax 02 534 36 45

## **Service d'aide aux victimes**

Rue Haute 296B et 314 – 1000 Bruxelles  
Tél : 02 537 66 10  
Fax : 02 537 12 22

## **Informations juridiques**

### **Maison de justice**

Rue de la Régence 61-63 – 1000 Bruxelles  
Tél : 02 557 79 11  
Fax : 02 535 93 20  
maisondejustice.bruxelles@just.fgov.be

## **Violences contre les lesbiennes**

### **Magenta**

Tél : 0478 40 43 14  
magenta@contactoffice.be

## **Violences contre les personnes transgenres et intersexes**

### **Genres Pluriels**

Rue Marché au Charbon, 42 – 1000 Bruxelles  
Tél : 0487 63 23 43  
contact@genrespluriels.be

## **Si vous n'êtes pas contente de la façon dont la police vous a traitée, vous pouvez vous adresser au :**

### **Comité permanent de contrôle des Services de police**

Rue de la Loi 52 – 1040 Bruxelles  
Tél : 02 286 28 11  
Fax : 02 286 28 99  
info@comitep.be





# Garance



Boulevard du Jubilé 155, 1080 Bruxelles  
Tél/fax : 02 216 61 16, [info@garance.be](mailto:info@garance.be)

[www.garance.be](http://www.garance.be)